

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Si la crise sanitaire a mis un coup de frein sur la réforme des retraites, celle-ci n'est pas abandonnée. Emmanuel Macron, Président de la République, se donne jusqu'à l'été pour décider quel arbitrage prendre : réformer « *jusqu'au dernier quart d'heure* » pour reprendre ses mots, ou repousser un chantier difficile.

La suite de la réforme sur la cinquième branche dédiée à la perte d'autonomie fait elle aussi l'objet d'intenses réflexions de la part du Gouvernement. Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, étoffe son projet.

⁽¹⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Le 12 mai, la ministre et Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA⁽¹⁾ ont été auditionnées par la Commission des affaires sociales du Sénat. Elles ont rappelé les quatre leviers d'action de la future réforme : les métiers, l'attractivité et la formation, le chantier des lieux d'accueil, et le virage domiciliaire.

⁽²⁾ Contribution sociale généralisée

S'agissant du plan de financement, Brigitte Bourguignon a évoqué les 4,5 Md€ débloqués par l'État au titre de nouvelles mesures, et l'abondement de 2,3 Md€ de CSG⁽²⁾. En ce qui concerne les financements privés, elle a parlé de l'amélioration des contrats dépendance et de la diversification des produits financiers.

Marie-Anne Montchamp pour sa part considère que l'autonomie doit être intégrée dans les politiques publiques « *dans leur ensemble* », et être pilotée via un système interbranche, afin que la cinquième branche n'assume pas, à elle seule, le financement de l'autonomie. Elle a également évoqué la création d'un compartiment « CSG Autonomie » (correspondant à une hausse de 0,28 point de CSG).

Autre point intéressant défendu par la Présidente de la CNSA : la place des financeurs supplémentaires. Elle considère que les assureurs mutualistes et les groupes de protection sociale, notamment, peuvent contribuer à l'effort pour l'autonomie en mobilisant leur expertise dans de nombreux domaines : la prévention primaire, le soutien aux aidants, l'amélioration des conditions matérielles des personnes qui avancent en âge, etc. Pour cela, ils devraient

être associés au pilotage général de la politique de l'autonomie. Par cette proposition, Marie-Anne Montchamp reconnaît l'importance de notre rôle dans la protection sociale.

La question est maintenant de savoir si ces propositions se transformeront en projet de loi de l'autonomie.

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 4
Santé	Page 7
Épargne	Page 9
À noter	Page 10
Actus Groupe	Page 11
Elle nous a quittés	Page 14
Nominations et élections	Page 15
Cyclisme	Page 16
Agenda	Page 18

⁽³⁾ Source : Direction
de la recherche
⁽⁴⁾ Réserve fédérale
des États-Unis

Conjoncture macroéconomique et financière⁽³⁾

Monde : ralentissement des achats d'actifs de la part de la Fed⁽⁴⁾

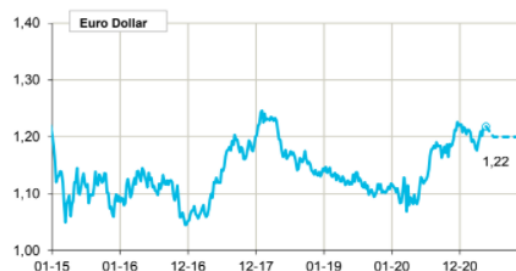
D'après le compte-rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la Fed, certains membres estiment que le ralentissement des achats obligataires devrait être discuté lors des prochaines réunions si les progrès sur l'emploi et l'inflation se confirment. Ainsi, le calendrier du virage monétaire américain se précise, ramenant le calme sur le marché obligataire américain. En supposant un enchaînement similaire à celui de 2014-2015 : 1/ la Fed pourrait annoncer au cours du second semestre 2021 un ralentissement des achats ; 2/ celui-ci débiterait début 2022 : partant de 120 Md\$ d'achats de titres par mois, elle les réduirait progressivement en 2022 pour cesser début 2023 ; 3/ une première hausse des taux directeurs pourrait intervenir fin 2023 à début 2024. Les futures décisions de la Fed dépendront principalement de l'emploi, moins bien orienté récemment. Les premières enquêtes régionales de mai (celles de la Fed de New-York et de Philadelphie) se dégradaient et le nombre total de bénéficiaires d'allocation chômage était en hausse la semaine précédente. Cependant, les très bons effets de base devraient permettre une hausse du Pib⁽⁵⁾ encore très forte au

⁽⁵⁾ Produit intérieur brut

⁽⁶⁾ Purchasing managers index

deuxième trimestre. Cette semaine, la croissance devrait être confirmée à 6,4 % annualisé au premier trimestre et la Fed d'Atlanta anticipe encore une croissance de plus de 10 % au deuxième trimestre. Au Japon, le Pib a reculé de 5,1 % début 2021, encore affecté par les mesures de restriction : la consommation a reculé de 5,4 % et l'investissement des entreprises de 5,1 %. Les indicateurs avancés de mai suggèrent que l'activité peine à se normaliser : le PMI⁽⁶⁾ manufacturier perd 1,1 point à 52,5 et le PMI services chute de 3,8 points à seulement 45,7. Au Royaume-Uni en revanche, la réouverture de l'économie depuis avril semble se traduire par une croissance solide : les ventes au détail ont progressé de 9,2 % en avril (après déjà 1 % le mois précédent) et les indices de confiance progressent encore en mai : +5,2 points à 66,1 pour le PMI manufacturier et +0,8 point à 61,8 pour le PMI services.

Taux de change



⁽⁷⁾ Banque centrale européenne

Zone euro : la remontée des taux longs alimentée par la BCE⁽⁷⁾

En avril, l'inflation totale a été confirmée à 1,6 % en glissement annuel sur l'ensemble de la zone euro mais l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) a été révisée en légère baisse, à 0,7 %. En mai, l'indice PMI manufacturier est quasiment stable à 62,8 et le PMI services progresse nettement de +4,6 points à 55,1, grâce à la normalisation progressive de l'activité économique. Le Pib a été confirmé en recul de 2,5 % annualisé au premier trimestre. Selon les anticipations de la BCE, la zone euro pourrait enregistrer une légère croissance au deuxième trimestre. En multipliant les messages positifs sur l'économie, la BCE suggère qu'elle pourrait ralentir ses achats d'actifs au second semestre et elle n'a toujours pas annoncé clairement si le programme d'achat lié à la pandémie serait prolongé en 2022. De ce fait, elle alimente la remontée des taux longs européens, en particulier sur l'Italie.

France : fort rebond économique en mai

En mai, les indices de confiance se sont nettement améliorés, illustrant la réouverture progressive de l'économie. L'indice PMI manufacturier gagne 0,3 point à 59,2 et le PMI service progresse de 6,3 points à 56,6. L'indice composite, représentatif de l'ensemble de l'activité, s'établit ainsi à 57, un niveau similaire à celui de l'été 2020 et suggère une forte reprise de l'activité.

Cette semaine, l'inflation est attendue de nouveau en hausse en mai, à 1,4 % en glissement annuel (après 1,2 % en avril). L'inflation sous-jacente est de 1 %.

Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence
du marché interbancaire
de la zone euro
TEC 10 ans : taux
à échange constant
SWAP 10 ans : contrat
d'échange de taux d'intérêt
Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	21-mai	Sur une semaine	En 2021
Eonia	-0,48 %	0 pb	2 pb
Taux 3 mois	-0,54 %	1 pb	0 pb
TEC 10 ans	0,18 %	-2 pb	51 pb
Swap 10 ans	0,16 %	1 pb	42 pb
Cac 40	6 386	0,0 %	15,0 %
Euro-dollar	1,218	0,3 %	-0,7 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale.

Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 15 et du 22 mai 2021 :

[Numéro du 15 mai 2021](#)

[Numéro du 22 mai 2021](#)

RETRAITE

Perception du système de retraite

⁽⁸⁾ Caisse des dépôts
et consignations
⁽⁹⁾ PATrimoine et préférences
vis-à-vis du TEmps
et du Risque

GROUPE



La CDC⁽⁸⁾ a récemment publié la nouvelle édition de son enquête PatÉr⁽⁹⁾ réalisée au printemps 2020 auprès d'un panel représentatif de Français au sujet de leurs attentes et perceptions vis-à-vis de la retraite. Parmi les principaux enseignements, on note que, même si les Français sont attachés au système actuel, un nombre important de répondants le juge « *complexe et injuste* ». Entre les éditions 2012 et 2020 de cette étude, la compréhension générale du fonctionnement du système actuel a fléchi chez les moins de 35 ans, mais s'est maintenue dans les autres tranches d'âge. La connaissance des droits personnels à la retraite a progressé sur toutes les tranches d'âges. Ainsi, 53 % des répondants affirment en avoir une bonne connaissance (+16 points par rapport à 2012). Concernant leurs droits à la retraite, 59 % des moins de 35 ans sont inquiets

pour l'avenir, contre 66 % en 2012. En matière de financement du système, la majorité des personnes interrogées met en avant une préférence pour un allongement de la durée de cotisation (51 % des moins de 35 ans, 55 % des 35-49 ans, 54 % des 50 ans et plus non retraités et 66 % des retraités). Le recul de l'âge de départ à la retraite arrive en deuxième position parmi les propositions privilégiées. En ce qui concerne l'adhésion au système actuel de retraite, 63 % des répondants lui sont favorables et 24 % y sont défavorables. Le niveau d'adhésion est resté stable entre 2012 et 2020.

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

Des erreurs de calcul dans un dossier retraite sur six



Cour des comptes

Selon un rapport de la Cour des comptes publié le 18 mai, un dossier retraite sur six comporte des erreurs de calcul, contre un sur neuf en 2016, selon une étude basée sur un échantillon de près de 9 400 cas. Dans 75 % des cas, les erreurs se font au détriment des retraités, et près d'une erreur sur dix dépasse 1 000 € par an. Selon le rapport, « Environ 60 % [de ces erreurs] concernent les éléments de la carrière professionnelle pris en compte pour calculer les droits à la retraite ». Pour Renaud Villard, Directeur général de la Cnav⁽¹⁰⁾, interviewé par France Info : « l'année 2020 n'a pas été une bonne année sur le plan de la qualité des retraites » en ajoutant que « la médiane [des erreurs] est à 120 € d'erreurs, soit 10 € par mois. Elle a déjà baissé, mais ce sont des montants qui sont inacceptables. » Néanmoins, « selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la mise en œuvre, en 2021, du répertoire de gestion des carrières unique et du système de régularisation des carrières pourrait permettre à la branche vieillesse de franchir un palier dans la fiabilisation des données prises en compte pour attribuer les retraites. »

⁽¹⁰⁾ Caisse nationale d'assurance vieillesse

Panorama annuel de la retraite



⁽¹¹⁾ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Selon la dernière analyse de la Drees⁽¹¹⁾ portant sur le système de retraite français, en 2019, la France dénombrait 16,7 millions de retraités. Les effectifs de retraités « de droit direct » (hors pensions de réversion) des régimes français ont progressé de +1,8 % par rapport à fin 2018, soit 301 000 personnes de plus, une hausse « dans la tendance des dernières années » selon l'institution. En incluant les retraités « de droits dérivés », qui touchent des pensions de réversion, le nombre total de retraités tous régimes confondus est de 17,8 millions de personnes. La pension moyenne, tous régimes confondus, atteint 1 503 € bruts mensuels en décembre 2019 pour les retraités de droit direct résidant en France (1 924 € pour les hommes et 1 145 € pour les femmes). En prenant en compte les prélèvements sociaux, la pension nette s'élève à 1 393 €. Les pensions de retraite représentaient 327,9 Md€ en 2019 (13,5 % du Pib), soit le premier poste de dépenses sociales du pays. En ce qui concerne les pensions brutes, elles diminuent de -1,1 % en euros constants

entre fin 2018 et fin 2019. Quant à l'âge moyen de départ en retraite, il est de 62 ans et deux mois pour les retraités de droit direct résidant en France. Les femmes liquident leurs droits à 62 ans et six mois, contre 61 ans et onze mois pour les hommes.

⁽¹²⁾ Déclaration sociale nominative

⁽¹³⁾ Association générale des institutions de retraite des cadres - Association des régimes de retraite complémentaire

Un nouveau service pour la fiabilité de la DSN⁽¹²⁾



L'Agirc-Arrco⁽¹³⁾ lance DSN-FIAB, un nouveau service destiné aux entreprises pour les aider à comprendre les anomalies de leur DSN, et ainsi leur permettre de les corriger. En effet, 15 % des DSN

remplies par les entreprises présentent des écarts pouvant affecter le montant des cotisations retraite payées par les salariés et, par conséquent, leurs droits à la retraite. Après un premier essai concluant auprès de plus de 2 000 entreprises, le service en ligne DSN-FIAB sera généralisé à partir du 1^{er} juin à l'ensemble des espaces en ligne sécurisés des caisses de retraite Agirc-Arrco gérées par les groupes de protection sociale.

[Une vidéo pour mieux comprendre en quoi consiste DSN-FIAB en cliquant ici.](#)

Droits-retraite : prise en compte du chômage partiel



Un décret publié le 12 mai au *Journal officiel* acte la prise en compte du chômage partiel dû à l'épidémie, dans l'acquisition des droits-retraite. Le financement de cette mesure est assuré par le FSV⁽¹⁴⁾. Au plus fort de la crise, près de 9 millions de salariés ont été en chômage partiel.

⁽¹⁴⁾ Fond de solidarité vieillesse

Le rapport du bien vieillir de l'Institut Montaigne



L'Institut Montaigne vient de publier son rapport « Bien vieillir : mûrir nos ambitions ». D'après cette étude, les seniors forment une population hétéroclite [par l'âge, par le style de vie et par l'activité] et une ressource indispensable pour notre société car ils sont un « *pilier de l'aide aux proches* ». Ils contribuent

de façon importante au dynamisme économique de la France : les plus de 50 ans représentent environ 52 % des dépenses de consommation. Pour l'Institut Montaigne, la pandémie a révélé la nécessité de rendre notre société plus inclusive et d'adapter notre système de soins. En ce sens, l'étude propose douze recommandations pour valoriser la contribution des seniors à notre société, vivre mieux chez soi plus longtemps, vivre en meilleure santé et prévenir la perte d'autonomie et adapter notre économie pour mieux répondre aux enjeux du vieillissement.

SANTÉ

Point sur le pass sanitaire



⁽¹⁵⁾ Commission nationale de l'informatique et des libertés

Le 12 mai, l'Assemblée nationale a voté la mise en place d'un pass sanitaire dans le cadre de l'examen du projet de loi organisant la sortie de l'urgence sanitaire. Cette mesure permettra l'accès aux grands rassemblements, ou à certains lieux actuellement restreints du fait de l'épidémie de covid-19. Il comprend l'inscription d'un résultat négatif d'un dépistage virologique, un justificatif de vaccination ou une attestation de rétablissement. Le même jour, la Cnil⁽¹⁵⁾ s'est prononcée en urgence sur ce dispositif afin de s'assurer du caractère temporaire de la mesure. Elle estime néanmoins que le fait que l'usage de ce pass soit limité aux événements impliquant de grands rassemblements de personnes, à l'exclusion notamment des activités de la vie courante (lieux de travail, restaurants, commerces, etc.), permet de limiter les atteintes au droit à la protection des données et au respect de la vie privée des personnes. L'institution considère néanmoins que le Gouvernement devra préciser les modalités d'applications, les finalités du dispositif, la nature des lieux concernés, etc. Elle ajoute que le pass devra inclure des garanties afin de limiter la divulgation et la conservation d'informations personnelles, et d'éviter tout risque de discrimination en raison de l'état de santé des citoyens, mais également en raison de la capacité d'accès et d'usage des outils numériques.

Panorama des restes à charge à l'hôpital



⁽¹⁶⁾ Restes à charge après assurance maladie obligatoire

Dans sa dernière publication, la Drees met en avant que 94 % des dépenses de soins à l'hôpital sont prises en charge par la Sécurité sociale. D'après le Système national des données de santé, 9 % des patients ayant eu au moins un séjour hospitalier (700 000 patients) restent exposés à des restes à charge hospitaliers après assurance maladie obligatoire de plus de 1 000 € annuels. Les RAC AMO⁽¹⁶⁾ sont globalement moins élevés dans le secteur public en pourcentage de la dépense (5 % contre 8 % dans le privé), alors que le montant de la dépense concernée est trois fois plus élevé dans le public (7 260 € contre 2 380 € en moyenne). En valeur absolue, les RAC AMO moyens associés aux séjours hospitaliers sont 1,7 fois plus élevés dans le public (340 € contre 200 € dans le privé). Ce différentiel s'explique notamment par la surreprésentation des motifs d'exonération du ticket modérateur dans le public, en particulier par la prise en charge différenciée, entre le public et le privé des patients atteints d'ALD⁽¹⁷⁾. Point notable, les RAC AMO sont, dans le secteur privé, composés à près de 80 % de dépassements (150 € en moyenne), dont la prise en charge par les organismes complémentaires santé dépend de la couverture complémentaire de l'assuré. Par ailleurs, ces dépenses à la charge du patient sont plus faibles en médecine et chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO), qui concentre plus des trois quarts des dépenses de séjours hospitaliers et en hospitalisation à domicile. Dans le secteur public, les RAC

⁽¹⁷⁾ Affection de longue durée

AMO sont en moyenne de 290 € par an et par patient pour des séjours du même type, alors qu'ils atteignent 680 € en moyenne en soins de suite et de réadaptation et 620 € en psychiatrie. En pourcentage de la dépense, ils sont globalement moins élevés dans le public que dans le privé (5 % contre 8 %).

Plus de détails en [suivant ce lien](#).

Renforcement de la vaccination en entreprise



Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail, ont annoncé des mesures de renforcement de la vaccination en entreprise :

- 100 000 doses de vaccin seront fournies à la médecine du travail au mois de mai ;
- les médecins du travail pourront désormais vacciner avec

l'ensemble des vaccins disponibles ;

- l'approvisionnement des services de santé au travail pourra se faire par un circuit plus direct et simplifié.

Au début du mois de mai, 2 600 médecins et infirmiers du travail ont été mobilisés, réalisant plus de 520 000 injections, dont près de 63 500 en service de santé au travail auprès des salariés volontaires âgés de plus de 55 ans.

Le 100 % Santé en représentation graphique



Le Gouvernement a récemment mis en ligne un site web intitulé « Des mesures qui vous changent la vie : les résultats de notre action ». On y retrouve l'évolution du taux de recours au panier 100 % Santé en optique, dentaire et audioprothèse par région et département. Ainsi, ce chiffre a baissé de 15 % entre janvier 2019 et décembre 2020. Le taux de recours

est beaucoup plus élevé en Corse (35,9 %) et à Mayotte (53,39 %) qu'aux Pays de la Loire (7,43 %) ou en Auvergne Rhône-Alpes (7,48 %). En dentaire, le taux de recours français global est de 52,55 % en décembre 2020 et a considérablement augmenté depuis avril 2019, passant de 29,87 % à 52,55 %. En Corse, Bourgogne-Franche-Comté et dans les Hauts-de-France, les taux dépassent 59 %. Enfin en optique, le taux de recours au panier 100 % Santé français global atteint 14,65 % en décembre 2020. Le taux de la Bretagne est de 6,42 % contre 14,43 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur par exemple.

Plus de détails sur le site internet du Gouvernement en [suivant ce lien](#).

Simplification de l'application du tiers payant à l'hôpital

⁽¹⁸⁾ Centre technique des institutions de prévoyance

⁽¹⁹⁾ Fédération de l'assurance

⁽²⁰⁾ Fédération nationale de la mutualité française



Les fédérations d'organismes complémentaires santé, le Ctip⁽¹⁸⁾, la FFA⁽¹⁹⁾ et la FNMF⁽²⁰⁾ ont signé un accord cadre pour le pilotage du dispositif « Remboursement des organismes complémentaires » (ROC). Déployé dès la fin du mois de juin, ce nouveau dispositif va simplifier l'application du tiers payant sur la part complémentaire dans les établissements hospitaliers grâce à la dématérialisation des flux d'information entre ces derniers et les organismes complémentaires santé.

ÉPARGNE

⁽²¹⁾ Organisation de coopération et de développement économiques

L'OCDE⁽²¹⁾ en faveur de l'imposition des donations



L'OCDE a mis en ligne un rapport portant sur la taxation des successions et des donations. Selon l'organisation, elle peut constituer un instrument efficace au service de la réduction des inégalités dans le contexte actuel. En moyenne, les successions et donations déclarées par les 20 % des ménages les plus riches sont près de 50 fois supérieures à celles déclarées par les 20 % des ménages les plus pauvres. Cette fiscalité existante dans la plupart des pays de l'OCDE rapporte 0,5 % des recettes fiscales (1 % en France). Les auteurs du rapport visent plus spécifiquement les divers abattements, dont ceux de l'assurance vie : « *La justification de ces exemptions apparaît limitée, car dans de nombreux pays ces contrats sont constitués des mêmes produits de placement que ceux que les individus peuvent détenir autrement* ». Ils remettent également en cause les avantages fiscaux des plans d'épargne retraite, susceptibles selon eux, d'être détournés de leur objet pour de la transmission. Pour les auteurs, il serait préférable d'avoir un abattement unique tout au long de la vie et par bénéficiaire.

Plus de préconisations sur le rapport de l'OCDE en [suivant ce lien](#).

À NOTER

⁽²²⁾ Association nationale des employeurs de la mutualité

Manifeste de l'Anem⁽²²⁾ en faveur de l'emploi



L'Anem présentera le 31 mai, le Manifeste des employeurs de la mutualité : « Les Mutuelles donnent des ailes ». Au travers de ce texte fondateur, les organismes mutualistes souhaitent se doter d'une base qui exprime leurs principes d'actions en tant qu'employeurs responsables et solidaires. Cette initiative s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration et de mutualisation des bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans la branche mutualité. Elle permettra ainsi aux mutuelles et unions de mieux se distinguer sur le marché de l'emploi et de fidéliser leurs salariés. Le manifeste résulte de travaux collaboratifs conduits au sein de la communauté des employeurs de la branche. L'ambition affichée est de « *prendre appui sur les expériences positives déjà existantes - les pratiques "enracinées" au sein des mutuelles et des unions mutualistes - pour les développer, les mutualiser et les faire évoluer collectivement* ».

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

⁽²³⁾ Caisse nationale des allocations familiales

⁽²⁴⁾ Loi de financement de la Sécurité sociale



L'allocation journalière du proche aidant

La Cnaf⁽²³⁾ a publié le 11 mai un mémo rappelant la procédure permettant d'obtenir l'allocation journalière du proche aidant. Pour rappel, cette aide, créée par l'article 68 de la LFSS⁽²⁴⁾ 2020, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation et de soutien des aidants 2020-2022. Elle s'adresse aux salariés du secteur privé ou de la fonction publique bénéficiaires d'un congé de proche aidant accordé par leur employeur, aux travailleurs indépendants, ou aux demandeurs d'emploi indemnisés.

Le mémento est disponible en [suivant ce lien](#).

Comptes de la Sécurité sociale : impact de la crise



Cour des comptes

⁽²⁵⁾ Accident du travail-Maladie professionnelle

La Cour des comptes a rendu son rapport portant sur la certification des comptes du régime général de la Sécurité sociale pour l'exercice 2020. Le déficit a atteint un niveau inédit, de 36,2 Md€. La Cour note une dégradation de la fiabilité des comptes, les dispositifs de contrôle interne ayant été allégés face aux priorités opérationnelles. Elle indique ainsi l'impossibilité de certifier les comptes de l'activité de recouvrement. Pour les branches maladie et AT-MP⁽²⁵⁾, famille, vieillesse, les magistrats formulent 22 réserves, contre 16 l'année précédente. Quatre axes prioritaires d'actions ont été donnés : « *agir résolument pour réduire les incertitudes qui affectent les enregistrements comptables* » ; « *réduire à la source les risques financiers liés à la gestion des prestations et des prélèvements* » ; « *étendre les contrôles portant sur les processus de gestion à forts enjeux financiers* » ; « *mesurer de manière plus complète et fiable les*

⁽²⁶⁾ Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants

risques d'erreurs financières après contrôle ». Pour la première année, les comptes du CPSTI⁽²⁶⁾ ont été intégrés : leur certification est impossible pour cause d'incertitudes, de désaccords et de faiblesse du contrôle interne.

ACTUS GROUPE

« Ma retraite en liberté » : le nouveau service digital pour les silvers



Depuis le début du mois de mai, un dispositif d'information des 55-65 ans sur leur passage à la retraite est en ligne sur le portail d'AG2R LA MONDIALE. En se posant les bonnes questions, « Ma retraite en liberté » leur propose de réaliser un diagnostic et de leur fournir des informations personnalisées. Ce dispositif est le fruit d'un travail collectif impliquant de nombreuses directions du Groupe : le marketing, les systèmes d'information, l'action sociale, le service commercial, la vente à distance. Ce nouveau service digital – qui vient renforcer le dispositif “Objectif Silver” initié en juin 2020 – a pour objectifs de renforcer la présence d'AG2R LA MONDIALE sur ce segment des silvers, marché à fort potentiel ; d'amener chaque personne proche de la retraite à se projeter et à réfléchir plus en profondeur ; de permettre à chacun de manière autonome et en fonction de ses préoccupations, d'obtenir un premier niveau d'informations ; et d'initier une relation privilégiée avec chaque personne.

Pour accéder au dispositif, [cliquez ici](#).

Le centre de répit de Ribeauvillé au journal régional de France 3



Le journal régional de France 3 Alsace a diffusé le 13 mai un reportage sur le futur village de répit de Ribeauvillé soutenu par l'Action sociale d'AG2R Agirc-Arrco. Jean-Louis Christ, Maire de la ville, et Sylvio Ciccotelli, Président de l'Association Zaiphir (en photo) et Vice-président de la Fondation AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, ont été interviewés pour l'occasion. Ce village doit voir le jour d'ici mi-2023 dans l'ancien site de réadaptation fonctionnelle du Haut-Rhin, le Muesberg. Il accueillera 120 familles pour des séjours de courte durée avec la personne dépendante.

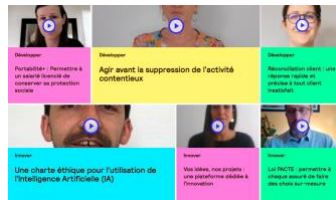
Pour accéder au journal télévisé de France 3 Alsace, [cliquez ici](#).

Une campagne de communication sur l'intergénérationnel



Dans le cadre de la journée du bien vivre ensemble, AG2R LA MONDIALE a mené du 17 au 23 mai, une campagne de communication spéciale sur l'intergénérationnel, élaborée par la Direction des activités sociales. Durant une semaine, de nombreux contenus ont été proposés sur les différents médias du Groupe (portail, réseaux sociaux, etc.) en fonction des sujets traités. Des informations générales sur le positionnement d'AG2R LA MONDIALE ont été présentées. Ensuite, trois grands thèmes ont été abordés : l'habitat (en partenariat avec [Cohabitis](#)), la formation et l'emploi (avec [Entreprendre pour apprendre](#)), et la prévention (les jeunes qui accompagnent les plus anciens à se remettre en mouvement avec [Unis-Cité](#), [Siel Bleu](#) et [Social bar](#)).

Notre Raison d'être en actions



Depuis le 17 mai, 13 collaborateurs du Groupe racontent dans une vidéo, comment se traduit en actions notre Raison d'être, fondement de notre singularité et de nos engagements. Les thèmes sont divers : la portabilité, la loi Pacte, les événements digitaux, le bien-vieillir, le consentement sur le partage des données, etc.

Pour visionner les vidéos, [cliquez ici](#).

Happy Quiz, un rendez-vous convivial chaque mois



Du 18 mai au 23 décembre, HappyVisio propose chaque mois, avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, un Happy Quiz, un jeu animé en direct (16/17h) durant lequel les participants doivent répondre à des questions de culture générale, résoudre des énigmes, des anagrammes, etc. De nombreuses séquences sont également proposées pour faire de ce rendez-vous un divertissement convivial et instructif. Happy Quiz est disponible gratuitement sur la plateforme HappyVisio. Les dates : 18 mai, 29 juin, 22 juillet, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 23 décembre. Les Happy Quiz sont disponibles en replay sur le site.

Pour se connecter à la plateforme, [cliquez ici](#).

Séminaire Agire



Le 20 mai s'est tenu le séminaire Agire organisé par son Président, Michel Chassang et animé par Hervé Le Jeune, Directeur des relations institutionnelles. Deux tables rondes se sont déroulées successivement : la première portait sur la présentation d'Agire durant laquelle André Renaudin a pu parler de l'actualité du

Groupe ; la seconde était animée par Emmanuel Lechypre, Journaliste à BFM Business, et abordait le sujet du monde de l'entreprise post-covid-19. Étaient présents comme membres du Conseil d'administration Agire, Dominique Anract, Président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, Brigitte Bouquot, Présidente de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, et Philippe Thouron, Président de SGAPS AG2R LA MONDIALE. Nicolas Bouzou, Économiste et Fondateur du cabinet Asterès, Alain Griset, ministre délégué aux Petites et Moyennes entreprises, et Élisabeth Laville, Fondatrice du cabinet Utopies, étaient également invités.

(En photo : de gauche à droite, Philippe Thouron, Brigitte Bouquot, Michel Chassang, Hervé Le Jeune, André Renaudin, Dominique Anract)

⁽²⁷⁾ Chambre des métiers et de l'artisanat

Signature d'une convention avec la CMA⁽²⁷⁾ des Hauts-de-France



Conjuguons
nos talents

Le 26 mai, Stéphane Bauw, Directeur régional, a signé une convention de partenariat de trois ans avec la CMA des Hauts-de-France. Elle porte sur l'apprentissage, la protection sociale et patrimoniale des artisans, la transmission d'entreprise, et la promotion des métiers d'art. Une page sur le portail d'AG2R LA MONDIALE a été créée pour permettre notamment aux artisans de prendre rendez-vous avec un conseiller en présentiel ou à distance. Une plaquette à destination de cette cible a également été réalisée.

Pour accéder à la page dédiée sur le portail, [cliquez ici](#). La plaquette est accessible [sur ce lien](#).

« Les facteurs de résistance et renaissance en situation de pandémie »



Le 26 mai, Michel Lejoyeux, Professeur de psychiatrie et d'addictologie à l'Université de Paris VII, a tenu, sur la plateforme HappyVisio, une conférence sur le thème : « Les facteurs de résistance et renaissance en situation de pandémie ». Avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, cette conférence avait pour but d'expliquer aux participants comment réapprendre à apprivoiser ses émotions pour retrouver bien-être, bonne humeur et santé suite à cette pandémie dont nous avons tous subi les conséquences.

Inauguration de la nouvelle saison de lille3000



Le 20 mai, a été inaugurée la nouvelle saison de lille3000, dont le Groupe est partenaire officiel depuis 2004. Autour de Michel Delepaul, Vice-Président Culture et Tourisme de la Métropole européenne de Lille, Mady Dorchies-Brillon, Conseillère régionale des Hauts-de-France, et Martine Aubry, Maire de Lille, l'événement a réuni une trentaine d'invités, dont Brigitte Villette, Directrice du site de Mons d'AG2R LA MONDIALE. Reporté en raison des contraintes sanitaires, le lancement des deux expositions programmées en 2021 a finalement pu voir le jour. La première intitulée « Colors, etc. » dévoile au Tripostal, du 19 mai au 14 novembre, un univers ultra coloré, semé d'installations et d'œuvres inédites. La seconde « Young Colors » propose, quant à elle, du 19 mai au 4 juillet des œuvres de 38 artistes régionaux nouvellement diplômés ; elles seront présentées à l'Institut pour la photographie, à l'église Sainte-Marie-Madeleine et au Musée de l'Hospice Comtesse.

(En photo : Liz West, *Our Colour*)

ELLE NOUS A QUITTÉS



Brigitte Kahn, Présidente fondatrice de l'association Regards d'enfants, nous a quittés après avoir beaucoup lutté. Elle s'était grandement investie dans le réseau Félicitas aux côtés de Michel Kahn, son époux, Président de l'Iref⁽²⁸⁾. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Brigitte Kahn veillait à la transmission de la mémoire contre l'antisémitisme, l'homophobie, le racisme... Elle laissera le souvenir d'une femme tenace, persévérante et d'une gentillesse irradiante. La Direction générale du Groupe s'associe à la peine de Michel, de leurs enfants Céline et Pierre-Alexandre, et de tous leurs proches.

⁽²⁸⁾ Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise

NOMINATIONS ET ÉLECTIONS

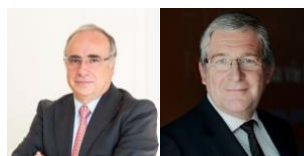
⁽²⁹⁾ Conseil économique, social et environnemental

Élections du bureau du Cése⁽²⁹⁾ :



Thierry Beaudet, Président de la FNMF, a été élu Président pour un mandat de cinq ans.

⁽³⁰⁾ Économie sociale et solidaire

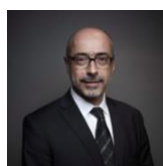


Parmi les Vice-présidents élus, notons : **Michel Chassang**, Président de SGAM AG2R LA MONDIALE, pour le groupe Artisanat et professions libérales, et **Jacques Landriot**, administrateur du Pôle ESS⁽³⁰⁾ d'AG2R LA MONDIALE, pour le

groupe Coopération.

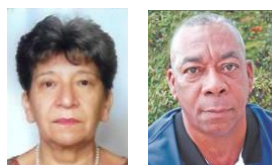


Philippe Da Costa, membre du Comité de direction Groupe en charge des affaires publiques, de l'engagement sociétal et des nouveaux métiers, a été élu Secrétaire pour le groupe Santé.



Frédéric Tissot a été nommé Manager de transition au sein de la Direction opérationnelle d'Arpege Prévoyance. Il a commencé sa carrière comme Directeur d'agence Grand Est pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe, CIC. Après une autre expérience dans la banque (Barclays Bank), il rejoindra le monde mutualiste en intégrant Radianc – Groupe Humanis comme Responsable développement régional. Puis, il deviendra Directeur général du GIE Accefil en 2014, avant d'être nommé Directeur services clients et Directeur services projets pour Nehs – MNH Montargis – Accefil Orléans. C'est en 2019 qu'il s'engage dans des missions de Manager de transition.

⁽³¹⁾ Caisse guadeloupéenne de retraites par répartition



Line Bouvet et **Jonny Deroche** ont été élus Présidente et Vice-président du Comité d'approbation des comptes de la CGRR⁽³¹⁾ conformément à la règle de l'alternance paritaire.

⁽³²⁾ Fédération des entreprises des Outre-Mer



Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-Mer, a été élu Président de la Fedom⁽³²⁾. Il succède à Jean-Pierre Philibert.

⁽³³⁾ Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance



Alain Guéguen, administrateur d'AG2R Agirc-Arrco, a été élu Vice-président de l'Ocirp⁽³³⁾ au titre de Malakoff Humanis, conformément à la règle de l'alternance paritaire.



Nils Pedersen, jusqu'ici Directeur des concours et des relations institutionnelles de la fondation « La France s'engage » a été nommé Délégué général du Global Compact France. Il succède à Fella Imalhayene.

CYCLISME

Marc Sarreau, deuxième sur le Circuit de Wallonie



Le 13 mai, Marc Sarreau a terminé deuxième sur le Circuit de Wallonie. Il signe ainsi son deuxième podium de la saison, après sa troisième place sur la Roue Tourangelle. *« Ce n'était pas une journée facile, on savait que le parcours était usant et la course ne s'est jamais arrêtée. Après un début de saison un peu*

difficile, je sens depuis le Tour d'Algarve que cela va mieux. Aujourd'hui, comme au Portugal, on a eu un super collectif et je vois que je ne suis plus très loin de la victoire, ça fait plaisir », commente le coureur de l'équipe cycliste AG2R CITROËN TEAM.

Giro d'Italia : Geoffrey Bouchard, meilleur grimpeur et victoire d'Andrea Vendrame sur la douzième étape



Le 16 mai, lors de la neuvième étape du Giro d'Italia, Geoffrey Bouchard a récolté le maillot de meilleur grimpeur. Son commentaire sur cette journée : *« Aujourd'hui, il a manqué un petit quelque chose. Il reste deux semaines de course, je vais tenter à nouveau. Je récupère le maillot de meilleur*

grimpeur, c'est la deuxième fois après la Vuelta 2019, mais l'objectif est clairement de gagner une étape. Je remercie l'équipe et le staff qui a été au top aujourd'hui. Derrière mon échappée, Tony Gallopin a joué à merveille le rôle de capitaine de route, j'avais à cœur de remercier tout le monde ».



Autre belle performance : la victoire d'Andrea Vendrame sur la douzième étape. *« C'est ma première victoire sur le Giro d'Italia et ma première avec AG2R CITROËN TEAM, c'est juste incroyable. Je suis Italien, je gagne sur mon Tour national, c'est la plus grande journée de ma carrière. »*

Tour du Finistère : victoire de Benoît Cosnefroy



Benoît Cosnefroy a remporté la 35^e édition du Tour du Finistère, sa première victoire de la saison. *« J'en ai les larmes aux yeux, ça fait tellement de bien. C'est ma dixième victoire (la sixième en Coupe de France), je la savoure vraiment. L'équipe a fait un travail exceptionnel. J'espère que cette bonne dynamique va continuer dans les prochains jours »*, a commenté le cycliste de l'équipe AG2R CITROËN TEAM.

Aurélien Paret-Peintre, deuxième sur le Mercan'Tour Classic Alpes Maritimes



Le 24 mai, Aurélien Paret-Peintre a terminé deuxième du Mercan'Tour Classic Alpes Maritimes. *« Nous avons fait une belle course d'équipe et c'est motivant pour la suite. Malgré tout, dans la dernière montée, Guillaume Martin est parti seul et j'ai joué la deuxième place. Maintenant, cap sur le Critérium du Dauphiné où j'espère que la forme va monter crescendo »*, a déclaré le jeune coureur. À noter que Mathias Franck a fini cinquième et Jaakko Hänninen, dixième.

AG2R CITROËN TEAM et Rosti : engagement prolongé jusqu'en 2024



Depuis 2018, Rosti fournit AG2R CITROËN TEAM en textile cycliste. Ces quatre premières années de collaboration ont été marquées par la fidélité, le développement et la qualité des produits. AG2R CITROËN TEAM est fière de prolonger son engagement auprès de Rosti jusqu'à la fin de la saison 2024. Rosti est spécialisé dans la fabrication de tenues de cyclisme de haute qualité.

(En photo : Vincent Lavenue, Directeur général d'AG2R CITROËN TEAM entouré de Giovanni et Maurizio Alborghetti, Fondateurs de Rosti)

Les éclaireurs du Tour 2021



Du 26 mai au 25 juin, 150 résidents et près d'une centaine de membres du personnel de huit établissements pour personnes âgées de Dordogne et du Lot-et-Garonne vont parcourir les 3 383 kilomètres de la 108^e édition du Tour de France sur des vélos indoor connectés. Ce défi sportif proposé par [ReSanté-Vous](#) et AG2R LA MONDIALE s'organise cette année en lien avec le programme Vivons Vélo. Ainsi, chaque kilomètre parcouru par le peloton des éclaireurs du Tour sera transformé par le Groupe en don d'un euro pour l'Institut Pasteur. [L'association Astrée](#) recevra également une aide à hauteur de 5 000 €, compte tenu du contexte actuel qui tend à aggraver les situations

⁽³⁴⁾ Établissement
d'hébergement pour
personnes âgées
dépendantes

de vulnérabilité. Cette édition 2021 prend le relais d'une première expérimentation menée en 2019 : un challenge sportif avait permis à des résidents, des professionnels et des familles de pédaler ensemble, reliant six Ehpad⁽³⁴⁾ entre Pessac et Soorts-Hossegor.

Agenda

27 mai : Lancement de DomiciLab avec la fondation I2ml pour favoriser le mieux vivre à domicile.

31 mai-30 octobre : Caravane Tous aidants 2021 avec la Compagnie des aidants. Une grande tournée nationale en 22 étapes, avec dix étapes dont AG2R LA MONDIALE est partenaire principal.

7 juin : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Paris.

7 au 11 juin : Villa@ge Bien-être connecté, événement organisé par AG2R LA MONDIALE.

8 juin : Première rencontre « La longue vie » proposée par AG2R LA MONDIALE sur le thème « L'allongement de tous les âges de la vie » avec comme invités Claude Évin, avocat, ancien ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, André Masson, économiste, Directeur de recherche au CNRS⁽³⁵⁾ et Directeur d'études à l'EHESS⁽³⁶⁾.

10 juin : Remises des Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires en Languedoc-Roussillon.

11 juin : Webinaire AG2R LA MONDIALE et Adie⁽³⁷⁾ pour Paris et l'Île-de-France.

12 juin : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

15 juin : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Marseille.

15 juin : Remises des Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires en Hauts-de-France.

16 juin : Webinaire AG2R LA MONDIALE et Adie pour le Languedoc-Roussillon.

⁽³⁵⁾ Centre national de la
recherche scientifique
⁽³⁶⁾ École des hautes études
en sciences sociales

⁽³⁷⁾ Association pour le droit
à l'initiative économique

17 juin : Remise des prix de la 18^e édition de la Bourse Charles Foix.

18 juin : Annonce des lauréats sélectionnés pour l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » avec la Fondation Entreprendre.

22 juin : Petit-déjeuner Culture branches. 8h30/10h.

22 juin : Remises des Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires en Bourgogne-Franche-Comté.

22 juin : Les rendez-vous de Roam sur le thème : « En quoi le développement durable est consubstantiel à l'assurance ? ».

26 juin-18 juillet : Tour de France (sous réserve des conditions sanitaires).

28 juin-3 juillet : Les Rendez-vous de la retraite (première session).

29 juin : Remises des Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires en Midi-Pyrénées.

3 juillet : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

15 juillet : Annonce des lauréats du deuxième appel à manifestation d'intérêt Lab'Ehpad.

23-27 septembre : Sirha⁽³⁸⁾ à l'Eurexpo de Lyon.

25 septembre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

27 septembre : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Lyon.

3 octobre : Paris-Roubaix.

9 octobre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

11 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Nantes.

18 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Bordeaux.

15-20 novembre : Les Rendez-vous de la retraite (seconde session).

⁽³⁸⁾ Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation

1^{er}-10 décembre : Mise en ligne par l'Agirc-Arrco du site éphémère Flash retraite pour anticiper ses démarches retraite.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images/(c) Liz West